



©FAO Maroc

ÉLABORATION D'UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALE AU MAROC

Février 2024

ODD:



Pays:

Royaume du Maroc

Code du projet:

TCP/MOR/3805

Contribution de la FAO:

125 000 USD

Période de mise en œuvre:

16 novembre 2021-15 décembre 2023

Contact:

Représentation de la FAO au Maroc
fao-ma@fao.org

Partenaires

L'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF) du Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts.

Bénéficiaires

L'ANEF et la population rurale dépendante des régions aquacoles continentales et de la pêche.

Contribution au Cadre de programmation par pays (CPP)

CPP 2017-2020.

Priorité nationale 1: Le développement durable, inclusif et efficace des systèmes alimentaires et forestiers.

Produit 1.1: Les capacités institutionnelles et les capacités des hommes et des femmes sont renforcées pour améliorer la production agricole, halieutique, aquacole et forestière de manière durable.

Initiative régionale: Initiative régionale sur l'agriculture durable à petite échelle pour un développement inclusif.



DESCRIPTION DU PROJET

La stratégie «Forêts du Maroc 2020-2030», lancée par le Roi Mohamed VI le 13 février 2020, vise à offrir à l'ensemble des activités gérées par l'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF) un cadre organisé et propice à leur développement. Afin d'asseoir à l'échelle nationale des filières aquacoles durables, créatrices de valeur et profitables aux populations locales, l'ANEF souhaite amorcer un changement de paradigme dans la manière d'appréhender le développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture continentales, tant sur le plan de sa gouvernance que de sa mise en pratique.

Le projet avait pour objectif d'élaborer un nouveau modèle de développement du secteur devant favoriser la gestion durable des ressources piscicoles et l'enrichissement ichtyologique, la création d'emplois dans les communautés rurales et riveraines et le développement d'activités de loisirs et touristiques, telles que la pêche sportive.

Pour ce faire, le projet entendait renforcer les mesures visant une exploitation durable des ressources aquacoles; renforcer les capacités techniques des pêcheurs et aquaculteurs à travers des partenariats public-privés (PPP); soutenir les circuits de commercialisation existants de produits aquacoles; moderniser les systèmes de gestion pour une meilleure efficacité des actions publiques; favoriser l'intégration de la recherche, de l'innovation et des nouvelles technologies pour stimuler le développement du secteur de la pêche.

IMPACT

Le projet a contribué à l'amélioration de la productivité du secteur et à la valorisation des ressources et des produits de l'aquaculture continentale au Maroc. Il a permis d'explorer les marchés et les réseaux commerciaux existants et a établi les étapes d'amélioration des trois chaînes de valeur ciblées (la pêche continentale, l'aquaculture continentale et la pêche récréative).

RÉALISATION DES RÉSULTATS

Le projet a permis d'établir un diagnostic actualisé du secteur et des trois chaînes de valeur ciblées. L'analyse des résultats a informé le développement d'un nouveau modèle de développement de la pêche et de l'aquaculture continentales au Maroc. Le projet a également proposé des PPP avec des institutions de recherche marocaines et étrangères, ainsi qu'avec d'autres acteurs privés afin de créer des activités génératrices de revenus dans les communautés rurales et dépendant de la pêche. Par ailleurs, le projet a soutenu des programmes d'appui aux coopératives aquacoles et le lancement de programmes annuels de repeuplement pour favoriser l'enrichissement ichtyologique. La modernisation du système de gestion des ressources et la réorganisation des structures administratives et techniques de l'ANEF favorisera enfin l'accompagnement du développement des trois secteurs de la pêche et de l'aquaculture continentales.



MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET

Toutes les activités ont été réalisées dans la limite du budget indiqué. Les contraintes qui se sont présentées ont été surmontées grâce au travail collaboratif du personnel de la FAO, des experts recrutés, des services de l'ANEF et des communautés locales. Le lancement du projet a coïncidé avec la restructuration du Département des eaux et forêts, qui a donné lieu à la création de l'ANEF, ralentissant la réalisation du diagnostic et de l'analyse des chaînes de valeur. La complexité des consultations a également provoqué quelques retards dans la remise des livrables de certains experts. Pour finaliser les activités de formation et de développement du nouveau modèle de développement, une extension sans coût supplémentaire a été sollicitée et accordée.

MESURES DE SUIVI À L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT

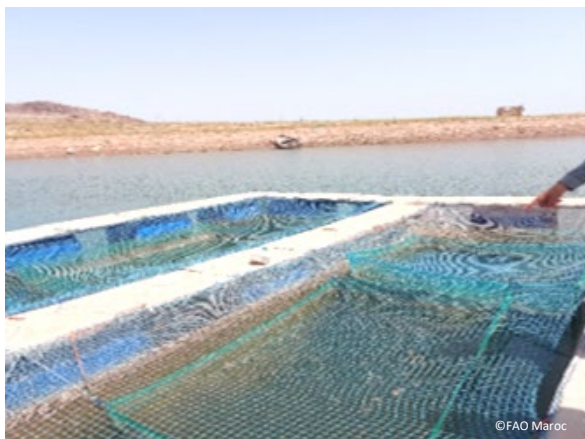
Il est recommandé que l'ANEF propose des mesures de suivi pour assurer la durabilité du projet. Il serait utile de réaliser régulièrement une démarche comparative du secteur de la pêche et l'aquaculture pour évaluer ses faiblesses et identifier les bonnes pratiques existantes dans le domaine.

DURABILITÉ

1. Renforcement des capacités

La durabilité des résultats du projet repose sur toutes les mesures adoptées par les services de l'ANEF en termes de renforcement de capacités. Grâce aux plans d'aménagement et de gestion des services de l'ANEF les résultats du projet persisteront.

Plusieurs voies de partenariat ont été identifiées avec des institutions de recherche, des coopératives et des fournisseurs. Il existe la possibilité d'un partenariat avec les institutions du Viet Nam, après les visites réalisées.



2. Égalité des genres

L'égalité entre hommes et femmes était garantie en tout moment, puisque les activités du projet ont été organisées en prenant l'approche de genre en considération.

3. Durabilité environnementale

Le cadre logique des résultats a été fondé sur la durabilité environnementale des activités.

4. Approche fondée sur les droits humains, notamment le droit à l'alimentation et à un travail décent

Le nouveau modèle de développement promeut les droits humains en soutenant la création d'emploi, améliorant les conditions de travail, augmentant les revenus et concrétisant le droit à une alimentation saine.

5. Durabilité technologique

Les produits bancables menés à terme ont pris en considération la durabilité technologique. L'évaluation de diagnostic prévue dans le projet a permis de connaître la situation, le niveau de connaissances et les capacités de toutes les parties prenantes.

Grâce à l'appui technique du projet, aux différentes séances de formation et au voyage d'études menés par le projet, les cadres de l'ANEF seront capables de poursuivre les activités sans autre assistance technique.

6. Durabilité économique

La mise en place des résultats du projet a permis de mobiliser les ressources de l'ANEF pour nouer des PPP. Toutes les activités ont été conçues et préparées d'une manière simple et abordable, afin que les bénéficiaires et les parties prenantes puissent continuer à les appliquer.

DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE DIFFUSION

- ❑ **Aziz Alaoui, M.** 2023. *Diagnostic et analyse des chaînes de valeur.*
- ❑ **Aziz Alaoui, M. et Naji, M.** 2023. *Rapport final du nouveau modèle pour le développement de l'aquaculture et de la pêche continentales au Maroc.*
- ❑ **El Guennouni, H.** 2023. *Rapport de réorganisation fonctionnelle des services techniques de l'ANEF.*
- ❑ **El Guennouni, H.** 2023. *Rapport sur la gestion de la pêche et de l'aquaculture continentales.*
- ❑ **Naji, M.** 2023. *Plan d'aménagement et de gestion de l'aquaculture intégrée au niveau d'une région désertique: cas pilote de la province de Jerada.*



RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

Impact attendu	Contribuer à l'amélioration de la productivité et à la valorisation des ressources de la pêche et l'aquaculture continentale au Maroc		
Résultat	Les chaînes de valeur liées à la pêche et l'aquaculture continentales sont structurées par la modernisation du système de gestion des ressources de l'aquaculture continentale et la réorganisation des structures administratives et techniques du département des eaux et forêts		
	Indicateur(s)	La feuille de route préparée durant le projet pour la mise en œuvre du nouveau modèle de développement est adoptée.	
	Situation de référence	0	
	Objectif final	Deux composantes sur trois promues par la feuille de route sont mises en œuvre.	
Commentaires et mesures de suivi à adopter	La feuille de route présentant les voies de développement retenues pour trois chaînes de valeur (la pêche continentale, l'aquaculture continentale et la pêche de loisir) a été élaborée.		
Produit 1			
Un rapport de diagnostic du secteur et du système actuel de sa gestion (les aspects organisationnel, technique, socioéconomique, environnemental, commercial et institutionnel) est élaboré.			
Indicateurs		Objectif	Réalisé
Nombre de rapports de diagnostic du secteur et du système actuel de sa gestion.		Un rapport de diagnostic du secteur et du système actuel de sa gestion.	Oui
Situation de référence		0	
Commentaires		Le rapport de diagnostic du secteur a été réalisé. Il comprend l'analyse de la situation actuelle du secteur de la pêche et de l'aquaculture au Maroc, ainsi que les voies d'amélioration et les objectifs à atteindre pour les trois chaînes de valeur ciblées.	
Activité 1.1			
Réaliser une analyse SWOT du secteur			
Réalisé		Oui	
Commentaires		L'analyse forces, faiblesses, possibilités, menaces a été réalisé en menant plusieurs entretiens et échanges avec les parties prenantes concernées par la nouvelle stratégie.	
Activité 1.2			
Organiser des ateliers avec les parties prenantes			
Réalisé		Oui	
Commentaires		L'activité a été réalisé dans de bonnes conditions. Toutes les parties concernées ont apporté leur assistance et ont facilité la transmission d'informations.	
Activité 1.3			
Analyser les chaînes de valeur			
Réalisé		Oui	
Commentaires		L'activité a été réalisée correctement. Les contraintes rencontrées étaient liées à la difficulté d'obtenir des données statistiques fiables et réelles, surtout en ce qui concerne les débarquements des produits de la pêche, à cause du braconnage et du trafic illicite.	
Activité 1.4			
Réaliser un audit stratégique			
Réalisé		Oui	
Commentaires		Les rôles attribués à l'ANEF ont été évalués par rapport au développement de la pêche et de l'aquaculture continentales.	
Activité 1.5			
Analyse du système de gestion des structures administratives et techniques du Département des eaux et forêts (aujourd'hui l'ANEF)			
Réalisé		Oui	
Commentaires		L'activité a été réalisée par le biais d'entretiens avec les cadres du Centre national de l'hydrobiologie et de la pisciculture (CNHP) d'Azrou, et avec les points focaux d'autres stations aquacoles et plans d'eau qui font partie des zones d'intervention de l'ANEF.	
Activité 1.6			
Réaliser un benchmark du secteur de la pêche et de l'aquaculture continentale.			
Réalisé		Oui	
Commentaires		L'activité a été réalisée et devra être reprise régulièrement pour assurer la durabilité du développement dans le secteur.	

Activité 1.7	Organiser un atelier de présentation du diagnostic du secteur de la pêche et de l'aquaculture continentale	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Un atelier pour présenter le diagnostic du secteur a été organisé avec la participation des cadres de l'ANEF et des représentants du projet.
Activité 1.8	Rédaction du rapport de diagnostic	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Les deux experts recrutés ont rendu un rapport de diagnostic du secteur.
Produit 2	Un nouveau modèle de développement du secteur est soumis au Département des eaux et forêts/ANEF	
	Indicateurs	Objectif
	Nombre de modèles de développement des chaînes de valeur aquacoles à élaborer.	Un nouveau modèle de développement composé, au minimum, des trois programmes prioritaires suivants, est élaboré: - Programme de la pêche commerciale. - Programme de la pêche touristique. - Programme de l'aquaculture continentale.
	Situation de référence	0
	Commentaires	Un nouveau modèle de développement du secteur a été réalisé. Il comprend les voies de développement des trois chaînes de valeur identifiées, ainsi que cinq idées de projets bancables qui ont été développées.
Activité 2.1	Identifier les programmes prioritaires de développement du secteur par filière	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Les programmes prioritaires de développement du secteur ont été identifiés. Il s'agit de programmes d'appui aux coopératives aquacoles et du lancement de programmes annuels de repeuplement.
Activité 2.2	Proposer une restructuration des systèmes de gestion de la pêche et de l'aquaculture	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Les experts ont étudié les modes de gestion de l'ANEF, afin de fonder une gouvernance adaptée à la mise en place du nouveau modèle. Ils se sont concentrés sur des résultats et des produits spécifiques pour développer chaque filière.
Activité 2.3	Élaborer un plan de gestion des stations aquacoles	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Des plans de modernisation des stations aquacoles ont été identifiés. Un plan d'aménagement et de gestion de l'aquaculture intégrée au niveau d'une région désertique a été également complété: il concerne le cas pilote de la province de Jerada.
Activité 2.4	Identifier les leviers majeurs pour la promotion des filières de la pêche et l'aquaculture continentales	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Les experts ont identifié plusieurs leviers et voies de développement pour améliorer les filières de la pêche et l'aquaculture continentale.
Activité 2.5	Proposer des modèles de partenariats	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Les experts ont proposé des options de partenariat avec plusieurs institutions de recherche marocaines et étrangères, et avec des acteurs privés comme les fournisseurs d'intrants.
Activité 2.6	Organiser un voyage d'étude	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Deux cadres de l'ANEF se sont rendus au Viet Nam. Ce voyage avait pour objectif de s'inspirer des avancées intéressantes dans le domaine de l'aquaculture d'espèces d'eaux chaudes, de tirer profit des bonnes pratiques de gestion, afin de les adapter au contexte marocain et de les développer.

Activité 2.7	Élaborer un modèle de développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture continentales	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Le nouveau modèle de développement incluant toutes les voies de développement et les programmes prioritaires a été réalisé dans les bonnes conditions. Suivant une logique détaillée, il intègre dans son cadre logique tous les résultats et produits de la stratégie Nouveau modèle de développement du Plan d'action des communes (Nouveau modèle de développement-Pêche et aquaculture continentales [NMD-PAC]). Malgré les différents profils des deux experts recrutés, ils ont travaillé en harmonie et ont collaboré pour rédiger le nouveau modèle de développement.
Activité 2.8	Organiser un atelier de présentation du nouveau modèle de développement du secteur	
	Réalisé	Oui.
	Commentaires	Un atelier de présentation du nouveau modèle a été animé par les deux experts recrutés, en présence des cadres de l'ANEF.
Activité 2.9	Organiser des sessions de formation	
	Réalisé	Oui.
	Commentaires	Deux séances de formation ont été organisées: - Formation de trois jours en culture de la spiruline pour les cadres de l'ANEF, organisée et encadrée par un expert international en culture de la spiruline. - Formation d'une journée pour les cadres de l'ANEF sur la promotion de la chaîne de valeur de l'écotourisme halieutique dans le cadre du NMD-PAC.

Partenariats et diffusion

Pour plus d'information veuillez contacter: Reporting@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie